

**EMPREINTE EMPLOI FRANCE**  
**RAPPORT ANNUEL**

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC
2. Rapport de gestion
3. Certification donnée par les commissaires aux comptes et états financiers de l'exercice



### TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

## CARACTERISTIQUES DE L'OPC

### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom	EMPREINTE EMPLOI France
ISIN	FR0013180098 (Part AC) FR0013180106 (Part IC) FR001400NFN4 (Part CS) FR001400NFO2 (Part FC)
Objectif de gestion	EMPREINTE EMPLOI FRANCE a un objectif de développement durable social au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'information en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure"). L'objectif de gestion du fonds EMPREINTE EMPLOI France est double : -la sélection d'entreprises créatrices d'emplois en France, aux politiques sociales vertueuses, ayant des retombées socio-économiques sur le territoire français, selon l'analyse de la société de gestion (filtre ImpactTer par exemple) ; -la recherche d'une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite 50% CAC 40 ESG Net Return (dividendes réinvestis) + 50% CAC Mid & Small Net return (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée (5 ans au minimum).
Date de lancement	04/07/2016
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Forme juridique	OPCVM, sous forme de FCP de droit français
Périoricité de valorisation	Quotidienne
Catégorie SFDR	Article 9

### ACTEURS

Société de gestion	TALENCE PATRIVAL
Dépositaire	CACEIS Bank
Agent centralisateur	CACEIS Bank

### CHIFFRES CLES AU 30/09/2025

Actif net	21 080 275,98 €
Valeurs Liquidatives	123,69 € (Part AC) 12 892,02 € (Part IC) 9,26 € (Part CS)

#### TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
 RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
 Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal



	93 938.45 € (Part FC)
Performance 2024-2025	-5,71% (Part AC) -4,76% (Part IC) -5,12% (Part CS) -4,48% (Part FC)
	+8,90% (Indicateur de référence)
Nombre de lignes	47
Profil de risque <sup>1</sup>	4

*Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

---

<sup>1</sup> Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.



#### TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
 RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
 Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

## RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2024-2025

### COMMENTAIRE DE GESTION

En 2024, l'environnement géopolitique est resté dégradé avec la poursuite du conflit en Ukraine et celui engagé au Moyen-Orient. La fin d'année aura été marquée par la victoire de Trump à la présidence américaine.

Les décisions de ce dernier, de relever les barrières douanières lors du « Liberation day » début avril 2025 aura créer un pic d'instabilité et de volatilité sur les marchés. Par ailleurs, à noter en début d'année 2025, un contexte de marché moins favorable pour les grands noms du secteur technologique aux US en raison de l'émergence des concurrents chinois dont Deepseek.

En France, après la dissolution de l'Assemblée en juin 2024, le départ du premier ministre François Bayrou en septembre 2025 a marqué une nouvelle secousse en matière d'instabilité politique, traduite par la hausse à 3,5% du taux 10 ans (OAT).

Dans cet environnement, EMPREINTE EMPLOI FRANCE affiche une performance de -5,71% pour sa part AC, à comparer à +8,90% pour son indicateur de référence chainé (50% du CAC 40 ESG NR + 50% du CAC MID & SMALL NR).

Parmi les contributeurs négatifs, nous avons été pénalisés par notre exposition majoritaire en valeurs orientés « Croissance » et liées au facteur « Qualité », dont la corrélation avec le filtre Emploi est importante. En effet, Interparfums et LVMH au sein du secteur du Luxe, qui figurent parmi nos deux plus importants contributeurs (-2,25% au total), ont soufferts du ralentissement de la demande, après 2 exercices particulièrement forts, et des impacts des droits de douanes. Nous avions des pris des bénéfices en 2024 au sein des valeurs du secteur, avant de nous repositionner mi 2025.

A l'inverse, Legrand parmi nos principales positions figure notre première contribution positive, profitant pleinement de son exposition aux datacenters aux US et poursuivant sa stratégie d'acquisitions ciblée.

Rappelons la stratégie du fonds qui consiste à sélectionner des entreprises françaises transparentes, en particulier sur leurs enjeux ESG et emploi, et qui affichent une création d'emplois organique positive sur 3 ans en France. Ce facteur exigeant peut notamment conduire à sous-pondérer certains secteurs, comme celui de la Banque, qui fait partie des contributeurs positifs de l'indice de référence. Enfin, le secteur armement explique également la surperformance de l'indice de référence.



#### TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
 RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
 Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

## RETOMBEES SOCIO-ECONOMIQUES

### Indicateurs Crédit d'emploi en France

**+28 597 emplois créés en France sur 3 ans**

Taux de croissance des emplois en France :

**+6,3%** pour les entreprises du fonds

**+3,3%** pour les entreprises de l'indice

### Indicateurs Relocalisation

**23%** des emplois générés par les entreprises du fonds sont basés en France

### Indicateurs Impact

**1897 817** emplois générés en France sur toute la chaîne de valeur

**174,7 Mds euros** de contribution au PIB français

**6,4 Mds euros** de retombées fiscales en France

Source : Campagne Humpact et VertigoLab - Portefeuille et Indice de référence (50% CAC 40 ESG + 50% CAC Mid & Small) au 30/09/25.



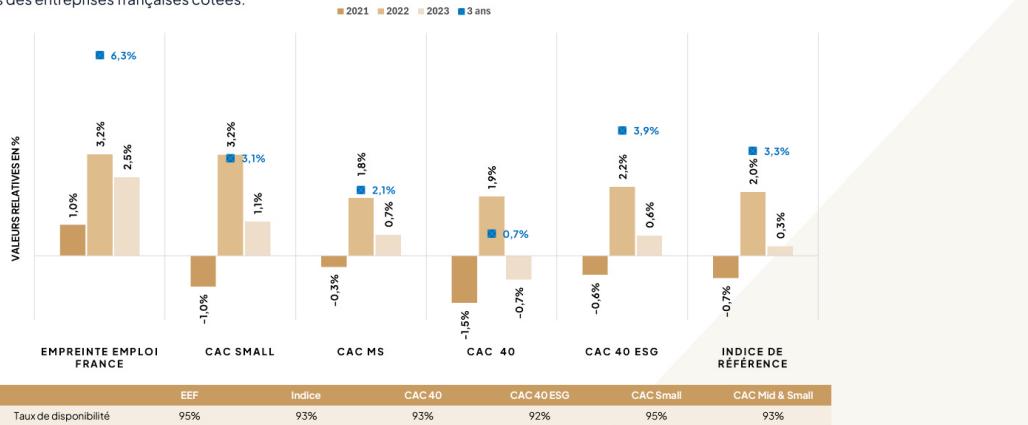
Document non contractuel - Tout investissement comporte des risques spécifiques. Le capital investi n'est aucunement garanti, il peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.



## Une dynamique d'emploi maintenue pour Empreinte Emploi France

### Créations d'emplois en France depuis 3 ans

Empreinte Emploi France continue de contribuer à la création d'emplois en France à **+6,3%** et surperforme sur une période de 3 ans, les différents compartiments des entreprises françaises cotées.



Source : Données Humpact



Document non contractuel - Tout investissement comporte des risques spécifiques. Le capital investi n'est aucunement garanti, il peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

Talence Patrival 2025

Sur l'ensemble de l'exercice 2024-2025, EMPREINTE EMPLOI FRANCE (ci-après, le « Fonds » ou le « FCP ») affiche pour sa part :

AC, une performance de -5,71%

IC, une performance de -4,76%

CS, une performance de -5,12%

FC, une performance de -4,48%

Sur la même période, l'indicateur de référence du Fonds, l'indice composite 50% CAC 40 ESG Net Return (dividendes réinvestis) + 50% CAC Mid & Small Net return (dividendes réinvestis), affiche une performance de +8,90%.



## TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

L'actif net du Fonds s'élève à 21 080 275,98 euros au 30 septembre 2025. A la clôture, les nombres de parts en circulation sont :

Parts AC : 47 937,7555

Parts IC : 122,0445

Parts CS : 3 087,0961

Parts FC : 144,6931

### ***Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille***

<b>Mouvements intervenus au cours de la période</b>	<b>Mouvements (en montant net)</b>
Acquisitions	6 317 250,19
Cessions	-24 362 534,37
<b>Total général net</b>	<b>-18 045 284,18</b>

#### ***Acquisitions***

Date	Type d'actif	Code ISIN	Actif	Montant net en euros
08/01/2025	Action	FR0000120321	L'OREAL	166 393,70
08/01/2025	Action	FR0000125338	CAPGEMINI SE	160 461,84
10/01/2025	Action	FR0000120404	ACCOR SA	141 114,72
10/01/2025	Action	FR0010208488	ENGIE	126 473,69
31/10/2024	Action	FR0000121972	SCHNEIDER ELECTR	119 193,00
16/01/2025	Action	FR0000120321	L'OREAL	101 688,84
03/10/2024	Action	FR0000125486	VINCI SA	94 520,25
30/10/2024	Action	FR0000121014	LVMH MOET HENNE	93 502,72
05/11/2024	Action	FR0000121014	LVMH MOET HENNE	91 179,73
15/05/2025	Action	FR0004065639	ECT INDUSTRIES	90 268,20

#### ***Cessions***

Date	Type d'actif	Code ISIN	Actif	Montant net en euros
02/10/2024	Action	FR0011675362	NEOEN SA	-1 301 088,03
02/10/2024	Action	FR0000121014	LVMH MOET HENNE	-331 485,70
02/10/2024	Action	FR0000125486	VINCI SA	-291 798,51
02/10/2024	Action	FR0014003TT8	DASSAULT SYSTEME	-281 370,28
02/10/2024	Action	FR0010307819	LEGRAND SA	-274 572,84
08/01/2025	Action	FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNE	-270 879,33
30/10/2024	Action	FR0000120578	SANOFI	-197 505,65
02/10/2024	Action	FR0000052292	HERMES INTERNATIONA	-193 618,19
02/10/2024	Action	FR0000124141	VEOLIA ENVIRONNE	-190 365,77
02/10/2024	Action	FR0000035818	ESKER SA	-183 496,64

#### ***Information sur les OPCVM détenus en portefeuille gérés par la société de gestion***

En application de l'article 321-131 du Règlement Général de l'AMF, les porteurs de parts sont informés que le portefeuille du FCP détient les OPC suivants gérés par la société de gestion :



#### **TALENCE PATRIVAL**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
 RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
 Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

Nom de l'OPC	ISIN	Quantité à la clôture
Néant	Néant	Néant

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### **Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir**

Au 1<sup>er</sup> août 2025, le gestionnaire, PATRIVAL S.A., s'est rapproché de la société TALENCE GESTION par voie de fusion-absorption. La société de gestion du Fonds est désormais dénommée TALENCE PATRIVAL (LEI : 969500JVQ1M8HKETOK76), Société anonyme à conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille Métropole sous le numéro 349 967 497, agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro AMF GP 90-28.

### **Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité**

Néant

### **Politique de sélection des intermédiaires (« best selection, best execution »)**

TALENCE PATRIVAL a mis en place une Politique de meilleure sélection / meilleure exécution (« best selection, best execution ») des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion, dans la rubrique Informations réglementaires : [www.talence-patrival.fr/informations-reglementaires](http://www.talence-patrival.fr/informations-reglementaires)

### **Politique d'engagement actionnarial**

Conformément à notre Code de déontologie et aux dispositions prévues aux articles L. 533-22 et R. 533-16 et suivants du Code monétaire et financier, TALENCE PATRIVAL a mis en place une Politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement. A ce titre, TALENCE PATRIVAL émet un vote défavorable à chaque résolution contraire aux principes de gouvernement d'entreprise prévus dans sa Politique.

La Politique d'engagement actionnarial de TALENCE PATRIVAL est accessible sur son site internet, dans la rubrique Informations réglementaires : [www.talence-patrival.fr/informations-reglementaires](http://www.talence-patrival.fr/informations-reglementaires)

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

### **Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) et catégorie SFDR**

Le FCP a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'information en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance, promues par le Fonds sur l'exercice 2024-2025 sont disponibles en annexe du présent rapport.



TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

## **Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés en euro**

- i. Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
  - o Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant
  - o Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant
- ii. Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés  
Néant
- iii. Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie  
Néant
- iv. Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace  
Néant

## **Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) - « SFTR »**

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumises au Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (dit « Règlement SFTR »).

### **Méthode de calcul du risque global**

Le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

### **Rappel des principaux risques**

Le FCP n'offre pas de garantie ou de protection.

- **Risque de perte en capital :**

L'OPCVM ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs et émetteurs. Il existe un risque que l'OPCVM ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. Sa performance peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative pourrait baisser.

- **Risque action :**

Si le marché des actions baisse, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser.

L'OPCVM peut à tout moment être totalement ou partiellement sensible aux variations de cours affectant les marchés actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le capital initialement investi. La valeur d'un portefeuille peut être affectée d'une part par l'évolution des résultats des entreprises et leurs activités économiques et d'autre part par les facteurs extérieurs tels que les développements politiques et économiques ou des changements de politique de la part de certains gouvernements. Ainsi, en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.



### **TALENCE PATRIVAL**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
 RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
 Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

- **Risque lié à la détention d'actions de petites capitalisations :**

L'OPCVM peut être exposé dans la limite maximum de 15% de l'actif net en valeurs cotées de petites capitalisations. Les variations du cours de ces actions sont plus marquées à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les actions de grandes capitalisations et peuvent donc engendrer de fortes variations de la valeur liquidative. Par ailleurs, le volume réduit de ces marchés peut entraîner un risque de liquidité. Ce type d'investissement peut impacter la valorisation de l'OPCVM et les conditions de prix auxquelles il peut être amené à liquider des positions, notamment en cas de rachats importants, voire rendre impossible leur cession, avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque de taux :**

Il s'agit du risque de dépréciation des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêts. En cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser. En raison de sa stratégie d'investissement lui permettant d'investir dans des titres et des OPC monétaires, l'OPCVM peut être exposé à ce risque.

- **Risque de crédit :**

L'OPCVM peut être investi en titres et en OPC monétaires. Ces titres qui représentent directement ou indirectement des créances émises par des Etats ou des entreprises, présentent un risque de crédit ou un risque de signature. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs privés ou de défaillance de l'emprunteur (défaut de remboursement), la valeur des titres détenus directement ou indirectement peut baisser, entraînant par conséquence une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

- **Risque en matière de durabilité :**

Il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

### **Politique de rémunération**

TALENCE PATRIVAL dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive OPCVM ») et de l'article 321-125 du Règlement Général de l'AMF qui s'appliquent aux OPCVM. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion.

La politique de rémunération de TALENCE PATRIVAL est adoptée par le Conseil d'administration de la société de gestion, son instance de surveillance, qui a également la charge de sa supervision et de sa correcte mise en œuvre. Annuellement, le Conseil d'administration réexamine les principes généraux de ladite politique. Toute modification importante de la politique fait l'objet d'une approbation préalable par le Conseil d'administration.

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM gérés. La société de gestion a par ailleurs mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir les conflits d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients de la société de gestion et les performances individuelles des collaborateurs, en ce compris le respect de la réglementation en matière de gestion des risques et de conformité.



TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
 RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
 Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

## DETAIL DE LA REMUNERATION VERSEE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Catégorie	Effectifs au 31/12/2024	Rémunérations fixes	Rémunérations variables
<b>Preneurs de risque<sup>2</sup></b>			
Gérants, membres du Conseil d'administration et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	8	802 188 €	102 421 €
Personnes exerçant une fonction de contrôle et autres preneurs de risques <sup>3</sup>	2	140 168 €	3 000 €
<b>Non preneurs de risque</b>			
Autres collaborateurs non preneurs de risques	8	351 446 €	31 361 €
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>1 293 801 €</b>	<b>136 782 €</b>

La rémunération de la société de gestion pour la gestion du FCP comporte des frais de gestion annuels fixes maximum, respectivement de 2,00% TTC ; 1,00% TTC ; 1,40% TTC et 0,70% TTC de l'actif net, pour les parts AC, IC, CS et FC. Au titre de l'exercice clos au 30/09/2025, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

Les modalités de calcul de ces frais sont présentées dans le Prospectus.

Au cours du dernier exercice, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par TALENCE PATRIVAL à l'ensemble de son personnel (18 personnes) s'est élevé à 1 430 584 euros bruts.

Le montant total des rémunérations brutes versées en 2024 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- Preneurs de risque : 1 047 777 euros
- Non-preneurs de risque : 382 807 euros

Il est à souligner que les rémunérations des gérants de TALENCE PATRIVAL ne sont pas basées sur les performances des fonds ; leur système de rémunération est fixe, aucun bonus, ni octroi de part de fonds relatif aux performances. Les éventuelles primes discrétionnaires versées à l'équipe de gestion ne prennent ainsi pas en compte la performance financière mais la fidélisation de la clientèle sur la durée et la progression globale des encours sous gestion.

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

EMPREINTE EMPLOI FRANCE rétrocède une partie des frais de gestion encaissés par sa société de gestion au bénéfice d'associations loi 1901 sans but lucratif et participant à l'intérêt général.

Talence Patrival verse ainsi annuellement 5% des frais de gestion financière qu'elle encaisse sur l'ensemble des parts du Fonds (part AC, CS, IC et FC), déduction faite des rétrocessions versées ou à verser aux distributeurs du Fonds, répartis par moitié entre deux organisations.

<sup>2</sup> Personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques de la société de gestion ou des OPCVM ou des FIA gérés.

<sup>3</sup> Dont les personnes impliquées dans la relation commerciale et qui pourraient de part une situation de conflit d'intérêts être amenées à agir d'une manière contraire à l'intérêt du client.



Ce versement annuel prend la forme d'un don, ce mécanisme ouvrant droit à des avantages fiscaux pour la société de gestion (réduction de l'impôt sur les sociétés) mais pas pour les porteurs de parts. La liste des organisations bénéficiaires est validée par le Comité de direction de Talence Patrival et revue tous les 2 ans, à la suite d'une analyse permettant de s'assurer que les organisations choisies correspondent toujours à l'objectif du Fonds.

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025, Talence Patrival a ainsi fait un don de 13 828 euros réparti à égalité entre les deux associations Rura (ex Chemins d'Avenir) et Droit au Savoir.

Les derniers documents réglementaires, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés, le Règlement, le dernier Rapport Annuel, le dernier Rapport périodique ainsi que la dernière Valeur Liquidative et les données relatives aux performances passées depuis la création du fonds, sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : TALENCE PATRIVAL, Parc des Trois Chênes, 29 bis Avenue de la Marne, 59290 Wasquehal, ou sur le site internet de la société de gestion : [www.talence-patrival.fr](http://www.talence-patrival.fr)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

**Information pour les « US Persons » :** Ce fonds n'a pas été enregistré en vertu de la loi US Securities Act de 1933. En conséquence, il ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S ». Par ailleurs, ce fonds ne peut non plus être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux « U.S. Persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « U.S. Persons » telles que définies par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».



TALENCE PATRIVAL

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal



**TALENCE PATRIVAL**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 544 887,20 euros  
RCS 349 967 497 Lille Métropole | Agrément AMF n° GP 90-28 | Numéro d'inscription ORIAS n°08039158  
Siège social : Parc des Trois Chênes - 29 bis Avenue de la Marne - 59290 Wasquehal

Nom du produit : Empreinte Emploi France (ci-après le « Produit Financier »)

Identifiant de l'entité juridique : 969500A2LO0H8Y1ND613

## Objectif d'investissement durable

### Ce Produit Financier avait-t-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Non

Il a réalisé des investissements durables avec un **objectif environnemental** :

- dans les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la taxonomie de l'UE
- dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la taxonomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables avec un objectif social** : 95,0%

Il a promu les caractéristiques environnementales/sociales (E/S) et

Bien qu'elle n'ait pas pour objectif un investissement durable, elle avait une proportion de \_\_ d'investissements durables.

ayant un objectif environnemental dans les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la taxonomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au sens de la taxonomie de l'UE

avec un objectif social

Il a promu les caractéristiques E/S, mais n'a pas fait d'investissements durables



### Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif de développement durable au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » du Produit Financier est d'investir dans des entreprises créatrices d'emplois en France, aux politiques sociales vertueuses, ayant des retombées socio-économiques sur le territoire français, selon l'analyse Talence Patrival.

Le Produit Financier a atteint son objectif d'investissement durable avec 95,0% d'investissements durables avec un objectif social réalisés, dépassant ainsi l'objectif initial de 90% grâce à une approche de sélectivité rigoureuse sur la thématique sociale comprenant plusieurs étapes :

- L'exclusion des entreprises les moins bien notées selon la méthodologie d'analyse sur la thématique sociale « HUMPACT » mise à jour chaque année. Cette étape amène l'exclusion des entreprises dont la notation « Humpact » est inférieure à 3 étoiles (sur 5) ;
- L'exclusion des entreprises les moins bien évaluées de l'univers d'investissement selon la méthodologie d'analyse ESG interne « FED »(pour Financement des Entreprises Durables) mise à jour chaque année et permettant la qualification durable d'un investissement selon l'analyse de Talence Patrival ;
- L'utilisation de la méthodologie « ImpacTer » qui mesure les retombées socio-économiques induites des entreprises sélectionnées liées à la création d'emplois, de valeur en termes de production et de consommation locales, ainsi qu'à la contribution des entreprises aux finances publiques.

## ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le Produit Financier a atteint son objectif d'investissement durable avec 95,0% d'investissements durables contre 77,3% pour son indice de référence 50% du CAC 40 ESG NR (dividendes nets réinvestis) + 50% du CAC Mid & Small NR (dividendes nets réinvestis). L'indice de référence est utilisé à posteriori pour apprécier la performance des indicateurs de durabilité.

### Social

Notation « EMPLOI » du fonds Empreinte Emploi France	Notation « EMPLOI » de l'indice de référence 50% CAC 40 ESG + 50% CAC MID & SMALL
<b>4★</b>	<b>3,5★</b>

Le Produit Financier se distingue par un score HUMPACT de **4 étoiles sur 5**, surpassant son indice de référence qui atteint **3,5 étoiles sur 5**.

Au **30 septembre 2025**, le portefeuille soutient près de **500 000 emplois en France**. En complément des notations sociales traduites en étoiles, les entreprises sélectionnées dans le Produit Financier ont permis de créer **plus de 27 000 emplois en France** sur les trois dernières années.

Sur le plan environnemental, le Produit Financier affiche une **intensité carbone (scope 1; 2 et 3 par million d'euros de chiffre d'affaires)** de **502,8 tonnes**, ce qui constitue une surperformance notable par rapport à l'indice de référence, situé à **939,2 tonnes**. Le Produit Financier affiche un alignement à la Taxonomie verte de 12,3% contre 7,3% pour son indice de référence.

En matière de **droits de l'homme**, le Produit Financier est **65,3%** moins exposé aux risques de violations des principes fondamentaux, comparé à **44,8%** pour son indice. Enfin, sur le volet gouvernance, **100%** des entreprises du Produit Financier disposent d'un dispositif de partage de la valeur, contre **98,4%** pour l'indice de référence.

## ● ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Le produit financier avait sur la période précédente un score Humpact de **4 étoiles** sur 5, il soutenait un peu plus de **400 000 emplois en France**. En complément des notations sociales traduites en étoiles, les entreprises sélectionnées dans le Produit Financier avaient permis de créer plus de **18 500 emplois en France** sur 3 ans. Sur le plan environnemental, le Produit Financier affichait une intensité carbone (scope 1; 2 et 3 par million d'euros de chiffre d'affaires) de **498,9 tonnes**. Le Produit Financier affichait un alignement à la Taxonomie verte de **15,6%**.

En matière de droits de l'homme, le Produit Financier était **59,7%** moins exposé aux risques de violations des principes fondamentaux et **97,5%** de ses entreprises disposaient d'un dispositif de partage de la valeur.

## ● Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Le Produit Financier s'appuie sur des processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques permettant de s'assurer que ses investissements ne nuisent pas de manière significative à un objectif d'investissement durable.

Les processus mis en place afin de réduire l'exposition du Produit Financier à des préjudices significatifs à un objectif d'investissement durable sont les suivants :

- **Filtre d'exclusion et de pilotage des principales incidences négatives (PAI)** : Les indicateurs PAI sont conçus comme un socle de mesures à prendre en considération au sein du processus d'investissement en vue d'en maîtriser les principales incidences négatives.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- **Filtre d'exclusions normatives et sectorielles**: par exemple, Talence Patrival a mis en place des politiques d'exclusion envers les entreprises exposées aux industries extractives d'énergies fossiles.
- **Filtre de sélectivité ESG**: Talence Patrival utilise le scoring social Humpact et sa méthodologie interne FED pour analyser la performance E, S et G des entreprises dans lesquelles le Produit Financier investit. Cette méthode se base sur des données extra-financières et permet d'identifier les entreprises qui présentent les impacts négatifs les plus importants sur les enjeux de durabilité. L'analyse de ces indicateurs permet d'identifier les entreprises qui affichent les moins bonnes pratiques au niveau sectoriel. Par exemple, sur les sujets environnementaux les entreprises les plus émettrices sont considérées comme nuisibles et ne sont pas considérées comme des « investissements durables ».
- **Gestion des risques de controverses**: Talence Patrival a mis en place une politique de gestion des risques de controverses permettant d'identifier les controverses, de les évaluer selon une thématique, de décider du niveau de risque et d'en assurer le suivi. Cette politique est détaillée dans le document « Politique et rapport d'engagement actionnarial ».

Ces procédures sont appliquées avant la sélection des titres.

### **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Les PAI correspondent aux impacts les plus négatifs liés à des décisions d'investissement, en termes de durabilité. Ces PAI sont liées aux sujets environnementaux, sociaux et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les indicateurs PAI sont conçus comme un socle de mesures prises en compte au sein du processus d'investissement de l'ensemble des Produits Financiers gérés par Talence Patrival qui intègrent des critères ESG. Talence Patrival collecte et mesure les données externes liées aux PAI des sociétés dans lesquelles le Produit Financier investit en vue de maîtriser les principales incidences négatives des investissements. Ces PAI sont évalués pour valider le qualificatif d'« investissement durable » pour chaque entreprise.

Thèmes	PAI	Indicateur de mesure
<b>CLIMAT ET ENVIRONNEMENT</b>		
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Scope 1(tCo2 eq)
		Scope 2 (tCo2 eq)
		Scope 3 (tCo2 eq)
	2. Empreinte carbone	Total des émissions de GES (tCo2 eq)
	3. Intensité de GES	Intensité de GES des entreprises financées (tCo2 eq/M€ de chiffre d'affaires)
	4. Exposition au secteur des combustibles fossiles	% d'exposition à des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles
	5. Part de la consommation et de la production d'énergies non renouvelables	% de production d'énergies non renouvelables des entreprises financées
		% de consommation d'énergies non renouvelables des entreprises financées

	<b>6.</b> Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'€ de revenus des entreprises financées, par secteur à fort impact climatique
Biodiversité	<b>7.</b> Activités à impact négatif sur les zones sensibles en matière de biodiversité	Part des investissements dans des sociétés émettrices dont les sites/opérations sont situés dans ou à proximité de zones sensibles du point de vue de la biodiversité, lorsque les activités de ces sociétés émettrices ont un impact négatif sur ces zones
Eau	<b>8.</b> Emissions dans l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée (kg/M€ de financement)
Déchets	<b>9.</b> Déchets dangereux et radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs générés par million d'euros investi, exprimé en moyenne pondérée (T/M€ de financement)
Politique de réduction des émissions	<b>Additionnel :</b> Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone	Part des investissements dans les entreprises détenues sans initiatives de réduction des émissions de carbone visant à s'aligner sur l'Accord de Paris
<b>SOCIAL, RESPECT DES DROITS HUMAINS</b>		
Indicateurs sociaux et liés à l'emploi	<b>10.</b> Violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales	% d'investissements dans des entreprises financées impliquées dans des violations des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE destinés aux entreprises multinationales
	<b>11.</b> Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité et le respect des principes du Pacte mondial des Nations Unies et des Principes directeurs de l'OCDE	Part des émetteurs ne disposant ni de mécanisme de traitement des plaintes et griefs, ni de politique de mécanisme de conformité avec les principes du Pacte Mondial des Nations Unies ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
	<b>12.</b> Ecart de rémunération hommes/femmes non ajusté Méthode de calcul	Moyenne pondérée du nombre d'employés de l'écart de rémunération hommes/femmes non ajusté des entreprises financées
	<b>13.</b> Diversité des sexes au sein du Conseil d'Administration	Rapport moyen du nombre de femmes par rapport aux hommes parmi les membres du conseil d'administration (ou équivalent) des entreprises
Activité controversée (éthiquement ou éco. non durable)	<b>14.</b> Exposition à des armes controversées	Part d'investissements dans des entreprises impliquées dans la fabrication ou la vente d'armes controversées
Politiques anti-corruption	<b>Additionnel :</b> Absence de politiques de lutte contre la corruption et les pots-de-vin	Part des investissements dans des entités qui n'ont pas de politiques de lutte contre la corruption et les pots-de-vin conformes à la Convention des Nations Unies contre la corruption

**— Les investissements durables étaient-ils conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?**

A travers le processus de prise en compte des principales incidences négatives décrit ci-dessus, le Produit Financier est conforme aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme.

En effet, Talence Patrival qualifie de normatives les exclusions qui découlent du non-respect de normes internationales. A ce titre, elle exclue des émetteurs enfreignant gravement les conventions d'Ottawa et/ou d'Oslo, relevant des juridictions à haut risque ou non-coopératives visées par le GAFI ou encore des entreprises ne respectant pas les 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU.

Ce filtre exclut les entreprises les plus controversées coupables de la violation des grands principes édictés par des lois et des traités internationaux axés sur le respect de l'environnement, sur les principes relatifs aux droits de l'Homme, sur les normes internationales du travail. Par ailleurs, pour être incluse dans la liste Talence Patrival des investissement dits « durables », la société doit être signataire du pacte mondial des Nations Unies. Cette donnée est également prise en compte et affecte la notation FED finale de la société.

### Comment ce produit financier a-t-il tenu compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?



Le Produit Financier a pris en compte 16 principales incidences négatives (14 indicateurs obligatoires du Tableau 1 de l'Annexe I du Règlement Délgué (UE) 2022/1288 de la Commission européenne, et 2 indicateurs additionnels). Le tableau présenté plus haut décrit en détail les principales incidences négatives et les indicateurs qui permettent de les mesurer pour en limiter les risques de durabilité.

Cette prise en compte est réalisée avant l'investissement et donne lieu à une exclusion d'une partie importante de l'univers d'investissement (32% d'exclusion).



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion des investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : du 01/03/2024 au 30/09/2024.

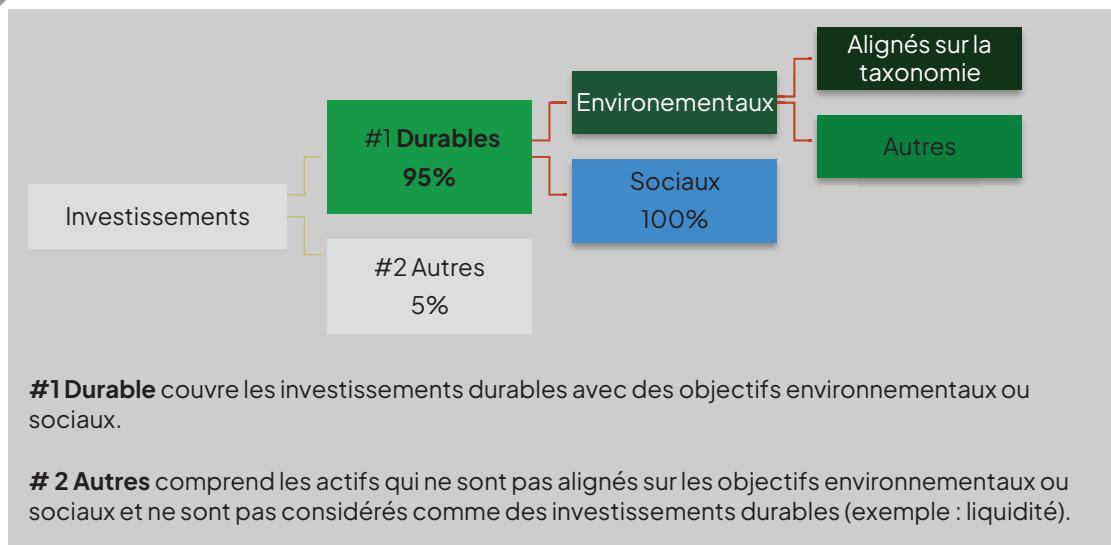
L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Investissements les plus importants	Secteur	% Actifs	Pays
THERMADOR GROUPE	Industrie	4,5%	France
ID LOGISTICS	Industrie	4,4%	France
SCHNEIDER ELEC.	Industrie	4,2%	France
LEGRAND	Industrie	4,1%	France
NEURONES	Technologies de l'Information	4,0%	France
LVMH	Consommation Discrétionnaire	4,0%	France
WAVESTONE	Technologies de l'Information	3,8%	France
AXA	Finance	3,5%	France
AIR LIQUIDE	Matériaux	3,5%	France
COVIVIO	Immobilier	3,4%	France



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### Quelle était l'allocation des actifs ?



Le Produit Financier s'engageait à investir 90% minimum de ses investissements (hors liquidité) dans des investissements considérés comme durables. Au 30/09/2025, le Produit Financier était investi à 95,0% du total de son actif en investissements alignés à des objectifs sociaux.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Les principaux secteurs économiques des investissements réalisés au sein du Produit Financier sont :

- Industrie : 30,2%
- 5 576 emplois créés par le secteur sur 3 ans
- Technologies de l'Information : 19,6%
- 6 197 emplois créés par le secteur sur 3 ans
- Consommation Discrétionnaire : 14,4%
- 12 764 emplois créés par le secteur sur 3 ans
- Santé : 8,1%
- 971 emplois créés par le secteur sur 3 ans

### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental sont-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le Produit Financier n'a pas d'engagement sur l'alignement de ses investissements avec la taxonomie européenne, faute de données exploitables à ce jour.

Toutefois à posteriori, au 30/09/2025, 12,3% des investissements du Produit Financier ressortent alignés avec la Taxonomie Européenne.

- **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- Oui       Dans le gaz fossile       Dans l'énergie nucléaire
- Non

● **Quelle est la part minimum des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Non applicable, faute de données exploitables ce jour.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE se compare-t-il aux périodes de référence précédentes ?**

Le Produit Financier affiche un alignement à la Taxonomie verte de 12,3% au 30/09/2025 contre 15,6% au 30/09/2024.

 **Quelle était la part minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?**

Le produit financier a investi un minimum de 90% de son actif dans des valeurs qui sont considérées comme étant des investissements durables. Cependant, Talence Patrival n'est pas en mesure de communiquer la proportion d'investissement durable sur le plan environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxonomie de l'UE réalisés par ce Produit Financier.



**Quelle était la part minimale d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Produit Financier a investi un minimum de 90% de son actif dans des valeurs qui sont considérées comme étant des investissements durables à objectif social.



**Quels investissements ont été inclus dans la rubrique « non durable », quel était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

5,0% des investissements sont inclus dans la catégorie "#2 Autres". Ces investissements concernent des entreprises qualifiées de « Jeunes Pousses », c'est-à-dire des petites capitalisations notamment cotées sur le marché Euronext Growth. Ces entreprises affichent à l'investissement une capitalisation supérieure à 100 M€ et présentent un plan de développement en France à 3 ans leur permettant, en cohérence, de dépasser l'effectif de 150 salariés à cet horizon (si ce seuil n'est pas déjà franchi au moment de l'investissement).

Le Produit Financier se garde la possibilité d'investir une partie de son actif en actions cotées de petites capitalisations, parmi lesquelles les « Jeunes Pousses ». Ces entreprises de petite taille n'ont généralement pas encore la maturité nécessaire pour produire un reporting extra-financier complet et fiable. Ces entreprises récemment introduites en bourse ont en effet des ressources limitées (budgets et équipes) ce qui peut limiter leur capacité à développer un reporting extra-financier robuste. Dans ce contexte et face à un environnement réglementaire complexe et en constante évolution, les investissements effectués dans ces entreprises amènent l'équipe ISR à mettre en œuvre des démarches d'engagement sur ce sujet, afin de les aider à surmonter ce défi et à améliorer leur performance ESG à terme.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE.



## **Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?**

L'objectif d'investissement durable et social du Produit Financier au sens de l'article 9 du Règlement « Disclosure » est d'investir dans des entreprises créatrices d'emplois en France, aux politiques sociales vertueuses, ayant des retombées socio-économiques sur le territoire français, selon l'analyse Talence Patrival.

Le Produit Financier a atteint son objectif d'investissement durable avec 95,0% d'investissements durables avec un objectif social réalisés, dépassant ainsi l'objectif initial de 90% grâce à une approche de sélectivité rigoureuse sur la thématique sociale comprenant plusieurs étapes : l'exclusion des entreprises les moins bien notées selon la méthodologie « Humpact », l'exclusion des entreprises les moins bien évaluées selon la méthodologie d'analyse ESG interne « FED » et l'utilisation de la méthodologie « ImpacTer » pour distinguer les entreprises ayant des retombées socio-économiques positives.

**Méthodologie d'analyse sur la thématique sociale « HUMPACT »:** Cette méthodologie intègre l'analyse de plus de 130 critères extra-financiers sociaux qui reposent sur 3 piliers centraux :

- La création d'emplois en France (sur 3 ans) ;
- La création d'emplois et l'analyse des politiques sociales spécifiquement sur les catégories considérées comme prioritaires et à fort enjeu social et sociétal (à savoir : les jeunes, les seniors et les personnes en situations de handicap) ;
- Et l'analyse de la qualité des emplois et du travail (prévention des risques professionnels, typologie des contrats, bien-être au travail, formation, avantages sociaux et partage de la valeur avec les salariés, gestion de la santé et de la sécurité au travail, parité femmes-hommes, diversité et luttes contre les discriminations).

Toutes les entreprises sont comparées entre elles, et se voient attribuées un score de performance sur 100. Le score obtenu est ensuite traduit en une notation simplifiée allant de 1 (moins bon score) à 5 (meilleur score) étoiles. Les entreprises sélectionnées détiennent au minimum 3 étoiles obtenues grâce à la méthodologie HUMPACT qui évalue la qualité de l'ensemble de la politique sociale de l'entreprise.

**Méthodologie propriétaire d'analyse extra-financière des entreprises « FED »:** Cet outil de suivi, d'analyse et de notation permet de distinguer le niveau de maturité des entreprises dans la prise en compte des enjeux ESG ; les entreprises pouvant ainsi être catégorisée comme « Leader » (durables et matures dans la prise en compte des enjeux ESG) ; « Avancée » (ayant entrepris une démarche de développement durable volontaire, avec une prise en compte des enjeux ESG encore partielle) et « Limitée ». Cette dernière catégorie permet d'identifier les entreprises qui présentent un risque élevé en matière de durabilité. Ce risque extra-financier est pris en compte en limitant les entreprises dites « limitées » à 20% maximum de l'actif net. Par ailleurs, lorsque le poids au sein du portefeuille d'une entreprise « Limitée » excède 2%, l'équipe de gestion déclenche une analyse plus approfondie des facteurs qui expliquent cette faible notation afin d'ouvrir une démarche d'engagement avec l'émetteur.

### **Outil de classification de la « durabilité » des entreprises » :**

Pour être un investissement durable selon Talence Patrival, l'entreprise dans laquelle le fonds investit doit exercer :

- une activité économique contribuant à un objectif social ;
- sans causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux (prise en compte des principales incidences négatives) ;
- tout en veillant à ce que l'entreprise dans laquelle est effectué l'investissement applique des pratiques de bonne gouvernance.

**Méthodologie « IMPACTER »:** Cette méthodologie innovante mesure les retombées socio-économiques induits des entreprises sélectionnées liés à la création d'emplois, de valeur en termes de production et de consommation locales, ainsi qu'à la contribution des entreprises aux finances publiques. Elle permet de mesurer l'intégralité des contributions socio-économiques des entreprises sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Ce score ImpacTer peut être majoré d'un

bonus de 10%, sur des données prospectives liées à la stratégie de développement de l'entreprise sur le territoire français, selon l'analyse de Talence Patrival.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Ce produit financier n'a pas d'indice de référence durable. Par conséquent, cette section n'est pas applicable.

**En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?**

Non applicable

**Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?**

Non applicable

**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Non applicable

**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Non applicable

**Les indices de référence**  
sont des indices  
permettant de mesurer si le  
produit financier atteint  
l'objectif d'investissement  
durable.

# Empreinte Emploi France

Fonds commun de placement  
Société de gestion : Talence Patrival

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2025

Aux porteurs de parts du FCP Empreinte Emploi France,

## 1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement (FCP) Empreinte Emploi France relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

## 2. Fondement de l'opinion

### 2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### 2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## 3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## 4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du fonds commun de placement établi par la société de gestion.

## **5. Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17-11-2025

Le commissaire aux comptes,

Marlène ROSA

Certifié par yousign

Société Fiduciaire Paul Brunier – Audit & Comptabilité  
représenté par  
Marlène Rosa Da Conceição

Bilan Actif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	<b>20 879 143,60</b>	<b>41 223 202,65</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	20 879 143,60	41 223 202,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Prêts (I) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>20 879 143,60</b>	<b>41 223 202,65</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>17 747,15</b>	<b>148 804,97</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>222 720,81</b>	<b>437 041,99</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II</b>	<b>240 467,96</b>	<b>585 846,96</b>
<b>Total de l'actif I+II</b>	<b>21 119 611,56</b>	<b>41 809 049,61</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	22 155 235,97	41 984 930,17
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	-1 074 959,99	-390 858,54
<b>Capitaux propres I</b>	<b>21 080 275,98</b>	<b>41 594 071,63</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>21 080 275,98</b>	<b>41 594 071,63</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Emprunts (C) (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres passifs :</b>		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	39 335,58	214 977,98
Concours bancaires	0,00	0,00
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>39 335,58</b>	<b>214 977,98</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>21 119 611,56</b>	<b>41 809 049,61</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières :</b>		
Produits sur actions	615 475,69	1 059 524,50
Produits sur obligations	20 009,41	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur parts d'OPC	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	1 630,66	33 526,50
<b>Sous-total produits sur opérations financières</b>	<b>637 115,76</b>	<b>1 093 051,00</b>
<b>Charges sur opérations financières :</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Charges sur passifs de financement	0,00	0,00
Autres charges financières	-28,35	0,00
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>-28,35</b>	<b>0,00</b>
<b>Total revenus financiers nets (A)</b>	<b>637 087,41</b>	<b>1 093 051,00</b>
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-323 140,96	-407 766,74
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
<b>Sous-total autres produits et autres charges (B)</b>	<b>-323 140,96</b>	<b>-407 766,74</b>
<b>Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)</b>	<b>313 946,45</b>	<b>685 284,26</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>11 807,99</b>	<b>-86 173,48</b>
<b>Sous-total revenus nets I = (C+D)</b>	<b>325 754,44</b>	<b>599 110,78</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus ou moins-values réalisées	-1 359 885,25	623 837,99
Frais de transactions externes et frais de cession	-89 862,47	-90 640,55
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>-1 449 747,72</b>	<b>533 197,44</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>298 203,71</b>	<b>172 365,05</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)</b>	<b>-1 151 544,01</b>	<b>705 562,49</b>

Compte de résultat au 30/09/2025 en EUR	30/09/2025	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-827 645,74	-1 451 243,84
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
<b>Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)</b>	<b>-827 645,74</b>	<b>-1 451 243,84</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>578 475,32</b>	<b>-244 287,97</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)</b>	<b>-249 170,42</b>	<b>-1 695 531,81</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	0,00	0,00
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Impôt sur le résultat V (*)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>-1 074 959,99</b>	<b>-390 858,54</b>

(\*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

# Annexe des comptes annuels

## A. Informations générales

### A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

#### A1a. Stratégie et profil de gestion

EMPREINTE EMPLOI FRANCE a un objectif de développement durable social au sens de l'article 9 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'information en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

L'objectif de gestion du fonds EMPREINTE EMPLOI France est double :

- la sélection d'entreprises créatrices d'emplois en France, aux politiques sociales vertueuses, ayant des retombées socio-économiques sur le territoire français, selon l'analyse de la société de gestion (filtre ImpactTer par exemple) ;
- la recherche d'une performance annuelle nette de frais de gestion supérieure à l'indicateur de référence composite 50% CAC 40 ESG Net Return (dividendes réinvestis) + 50% CAC Mid & Small Net return (dividendes réinvestis) sur la durée de placement recommandée (5 ans au minimum).

EMPREINTE EMPLOI FRANCE intègre les risques de durabilité et les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) dans le processus de sélection de valeurs. Il investit 90% de ses actifs dans des valeurs considérées comme étant des investissements durables. Pour bénéficier de l'appellation « Investissement Durable », l'entreprise dans laquelle le fonds investit doit exercer :

- une activité économique contribuant à un objectif social ;
- sans causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux (prise en compte des principales incidences négatives) ;
- tout en veillant à ce que l'entreprise dans laquelle est effectué l'investissement applique des pratiques de bonne gouvernance.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

**A1b.Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices**

	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024	30/09/2025
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>17 582 774,46</b>	<b>11 452 415,21</b>	<b>10 672 669,19</b>	<b>41 594 071,63</b>	<b>21 080 275,98</b>
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE AC en EUR</b>					
Actif net	14 234 580,19	9 216 966,00	9 083 672,28	12 016 803,66	5 929 447,82
Nombre de titres	94 843,7042	77 086,1095	69 726,7877	91 602,1762	47 937,7555
Valeur liquidative unitaire	150,08	119,56	130,27	131,18	123,69
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	10,74	4,97	3,31	2,78	-6,79
Capitalisation unitaire sur revenu	-0,91	-0,12	0,40	0,54	0,78
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE CS en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	30 139,04	28 588,33
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	3 087,0961	3 087,0961
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	9,76	9,26
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,14	-0,50
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	0,14	0,11
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE FC en EUR</b>					
Actif net	0,00	0,00	0,00	26 283 153,07	13 548 838,70
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	268,1161	144,6931
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	98 028,99	93 638,45
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	1 418,96	-5 102,39
Capitalisation unitaire sur revenu	0,00	0,00	0,00	1 874,68	1 811,33
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE IC en EUR</b>					
Actif net	3 348 194,27	2 235 449,21	1 588 996,91	3 263 975,86	1 573 401,13
Nombre de titres	222,7756	184,8456	119,3910	241,1140	122,0445
Valeur liquidative unitaire	15 029,44	12 093,60	13 309,18	13 537,06	12 892,02
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	1 076,76	498,81	337,26	286,81	-703,84
Capitalisation unitaire sur revenu	12,23	132,18	180,57	191,82	210,87

## A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

#### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Talence Patrival a sélectionné les intermédiaires qu'elle estime garantir la meilleure exécution des ordres de bourse. La politique de meilleure sélection des intermédiaires applicables est disponible sur le site internet.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

	<b>Frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>Assiette</b>	<b>Taux barème</b>
1	Frais de gestion financière	Actif net	Part AC : 2,00% TTC maximum Part IC : 1,00% TTC maximum Part CS : 1,40% TTC maximum Part FC : 0,70% TTC maximum
	Frais administratifs externes à la société de gestion <sup>(1)</sup> (Cac, dépositaire, valorisateur, distribution, avocats)	Actif net	0,17% de l'actif net jusqu'à 15 M€ + 0,10% de l'actif sur la quote-part de l'actif net supérieure à 15 M€
2	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
3	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Société de gestion : Néant  Dépositaire : Barème selon place de cotation au jour d'établissement du prospectus qui peut être soumis à une révision tarifaire Actions et OPC France max : 20 € Obligations : max 20 €
4	Commission de surperformance	Actif net	Parts AC, IC et CS : 15% TTC maximum de la différence entre la performance du fonds et celle de l'indicateur de référence composite 50% Euronext CAC 40 ESG Net Return (dividendes réinvestis) + 50% CAC Mid & Small Net Return (dividendes réinvestis), sous condition que le fonds enregistre une performance positive. En cas de sous performance du fonds sur une période de référence, celle-ci devra être compensée dans un délai de 5 ans avant que des frais de gestion variables ne puissent être exigibles.  Part FC : Néant

<sup>(1)</sup> Le Fonds est susceptible de ne pas informer les porteurs de parts de manière particulière en cas de majoration des frais administratifs externes à la société de gestion qui serait égale ou inférieure à 10 points de base par année civile. L'information sera alors réalisée préalablement à sa prise d'effet par tout moyen (par exemple, sur le site Internet de la société de gestion de portefeuille, dans la rubrique relative à l'OPCVM concerné).

Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances du fonds ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et ne sont pas affichés ci-dessus.

Des frais liés à la recherche peuvent être facturés à l'OPCVM.

## **Commission de surperformance :**

La Société de gestion recevra, s'il y a lieu, une commission de surperformance lorsque la performance du fonds sera supérieure à celle de l'indicateur de référence, sous condition que le fonds ait enregistré une performance positive. La commission de surperformance, applicable à une catégorie de part donnée est basée sur la comparaison entre l'actif valorisé du fonds et l'actif de référence.

**L'actif valorisé** du fonds s'entend comme la quote-part de l'actif, correspondant à une catégorie de part, évalué selon les règles de valorisation applicables aux actifs et après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion réels correspondant à ladite catégorie de part.

**L'actif de référence** représente la quote-part de l'actif du fonds, correspondant à une catégorie de part donnée, retraitée des montants de souscriptions/rachats applicable à ladite catégorie de part à chaque valorisation, et valorisé selon la performance de l'indicateur de référence retenu.

**L'indicateur de référence** retenu pour le calcul de la commission de surperformance est l'indicateur de référence composite 50% Euronext CAC 40 ESG Net Return (dividendes réinvestis) + 50% CAC Mid & Small Net Return (dividendes réinvestis).

**La période de référence de la performance** correspond :

- pour la première période de référence : du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022 ;
- pour les périodes suivantes : du 1er jour de bourse d'octobre au dernier jour de bourse de septembre de l'année suivante.

**Fréquence de prélèvement** : la commission de surperformance est prélevée, au profit de la société de gestion dans le mois qui suit la fin de la période de référence. En aucun cas la période de référence de la part du fonds ne peut être inférieure à un an.

## **Méthode de calcul de la commission de surperformance :**

### **• Pendant la période de référence :**

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion représentera pour les parts AC, IC et CS 15% TTC maximum de l'écart entre ces deux actifs.
- Cet écart fera l'objet d'une provision au titre des frais de gestion variables lors du calcul de la valeur liquidative, par ailleurs une reprise de provision sera effectuée à chaque calcul de la valeur liquidative dès lors que la performance quotidienne du fonds sera inférieure à celle de l'actif de référence. Les reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des provisions antérieures.

En cas de rachat, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion.

### **• A la fin de la période de référence, étant remplie la condition que le fonds ait enregistré sur cette période une performance positive :**

- Si l'actif valorisé du fonds est supérieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion provisionnée au cours de la période de référence est définitivement acquise à la Société de gestion.
- Si l'actif valorisé du fonds est inférieur à celui de l'actif de référence, la part variable des frais de gestion sera nulle (hors quote-part acquise à la Société de gestion lors de rachat durant la période de référence). La période de référence sera prolongée d'une année supplémentaire, dans une limite de 5 ans maximum. En effet, toute sous-performance au cours de la période de référence doit être ratrappée avant de pouvoir à nouveau provisionner des frais de surperformance dans la part.

## Affectation des sommes distribuables

### Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

### Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE CS	Capitalisation	Capitalisation
Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE IC	Capitalisation	Capitalisation
Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE FC	Capitalisation	Capitalisation
Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE AC	Capitalisation	Capitalisation

## B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

### B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2025	30/09/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>41 594 071,63</b>	<b>10 672 669,19</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	1 043 463,00	38 302 707,20
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-19 593 811,64	-7 148 542,62
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	313 946,45	685 284,26
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 449 747,72	533 197,44
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-827 645,74	-1 451 243,84
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>21 080 275,98</b>	<b>41 594 071,63</b>

### B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

#### B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE AC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	813,6918	99 717,55
Parts rachetées durant l'exercice	-44 478,1125	-5 504 039,89
Solde net des souscriptions/rachats	-43 664,4207	-5 404 322,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	47 937,7555	
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE CS</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 087,0961	
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE FC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	5,0000	483 021,30
Parts rachetées durant l'exercice	-128,4230	-12 135 072,92
Solde net des souscriptions/rachats	-123,4230	-11 652 051,62
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	144,6931	
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE IC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	35,9800	460 724,15
Parts rachetées durant l'exercice	-155,0495	-1 954 698,83
Solde net des souscriptions/rachats	-119,0695	-1 493 974,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	122,0445	

**B3a.Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice****B3b.Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

	<b>En montant</b>
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE AC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE CS</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE FC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE IC</b>	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

**B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B5. Flux sur les passifs de financement**

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

**B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts**

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
EMPREINTE EMPLOI FRANCE AC FR0013180098	Capitalisation	Capitalisation	EUR	5 929 447,82	47 937,7555	123,69
EMPREINTE EMPLOI FRANCE CS FR001400NFN4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	28 588,33	3 087,0961	9,26
EMPREINTE EMPLOI FRANCE FC FR001400NFO2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	13 548 838,70	144,6931	93 638,45
EMPREINTE EMPLOI FRANCE IC FR0013180106	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 573 401,13	122,0445	12 892,02

## C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

### C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

#### C1a.Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1 FRANCE +/-	Pays 2 SUISSE +/-	Pays 3 +/-	Pays 4 +/-	Pays 5 +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	20 879,14	20 592,94	286,20	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>20 879,14</b>					

#### C1b.Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**C1c.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux**

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	222,72	0,00	0,00	0,00	222,72
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>222,72</b>

**C1d.Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle**

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	222,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>222,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

### C1e.Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1	Devise 2	Devise 3	Devise 4	Devise N
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### C1f.Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade	Non Invest. Grade	Non notés
	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### C1g.Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

### C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

### C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

### C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

## D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

### D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2025
<b>Créances</b>		
	Souscriptions à recevoir	8 747,15
	Coupons et dividendes en espèces	9 000,00
<b>Total des créances</b>		<b>17 747,15</b>
<b>Dettes</b>		
	Frais de gestion fixe	39 331,09
	Frais de gestion variable	4,49
<b>Total des dettes</b>		<b>39 335,58</b>
<b>Total des créances et des dettes</b>		<b>-21 588,43</b>

## D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2025
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE AC</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	165 111,26
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,14
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE CS</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	443,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,54
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE FC</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	132 227,39
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,84
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
<b>Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE IC</b>	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	25 359,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,14
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2025
Garanties reçues	0,00
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

### D4. Autres informations

#### D4a.Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2025
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### D4b.Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2025
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

## D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

### D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>325 754,44</b>	<b>599 110,78</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter</b>	<b>325 754,44</b>	<b>599 110,78</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>325 754,44</b>	<b>599 110,78</b>

### Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>37 576,85</b>	<b>49 772,21</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>37 576,85</b>	<b>49 772,21</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>37 576,85</b>	<b>49 772,21</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	37 576,85	49 772,21
<b>Total</b>	<b>37 576,85</b>	<b>49 772,21</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

**Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE CS**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>353,45</b>	<b>454,01</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>353,45</b>	<b>454,01</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>353,45</b>	<b>454,01</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	353,45	454,01
<b>Total</b>	<b>353,45</b>	<b>454,01</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

**Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE FC**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>262 087,46</b>	<b>502 633,83</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>262 087,46</b>	<b>502 633,83</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>262 087,46</b>	<b>502 633,83</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	262 087,46	502 633,83
<b>Total</b>	<b>262 087,46</b>	<b>502 633,83</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

**Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE IC**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2025	30/09/2024
<b>Revenus nets</b>	<b>25 736,68</b>	<b>46 250,73</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>25 736,68</b>	<b>46 250,73</b>
Report à nouveau	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>25 736,68</b>	<b>46 250,73</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	25 736,68	46 250,73
<b>Total</b>	<b>25 736,68</b>	<b>46 250,73</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôt unitaires	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	0,00	0,00

#### D5b.Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-1 151 544,01</b>	<b>705 562,49</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>-1 151 544,01</b>	<b>705 562,49</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-1 151 544,01</b>	<b>705 562,49</b>

#### Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE AC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-325 797,49</b>	<b>255 522,82</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-325 797,49</b>	<b>255 522,82</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-325 797,49</b>	<b>255 522,82</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-325 797,49	255 522,82
<b>Total</b>	<b>-325 797,49</b>	<b>255 522,82</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

#### Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE CS

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-1 564,87</b>	<b>437,02</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-1 564,87</b>	<b>437,02</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-1 564,87</b>	<b>437,02</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-1 564,87	437,02
<b>Total</b>	<b>-1 564,87</b>	<b>437,02</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

### Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE FC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-738 281,69</b>	<b>380 446,67</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-738 281,69</b>	<b>380 446,67</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-738 281,69</b>	<b>380 446,67</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-738 281,69	380 446,67
<b>Total</b>	<b>-738 281,69</b>	<b>380 446,67</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

### Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE IC

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2025	30/09/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-85 899,96</b>	<b>69 155,98</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-85 899,96</b>	<b>69 155,98</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-85 899,96</b>	<b>69 155,98</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	-85 899,96	69 155,98
<b>Total</b>	<b>-85 899,96</b>	<b>69 155,98</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	0,00	0,00
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,00	0,00

## E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

### E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>			<b>20 879 143,60</b>	<b>99,05</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>20 879 143,60</b>	<b>99,05</b>
<b>Assurance</b>			<b>743 712,00</b>	<b>3,53</b>
AXA SA	EUR	18 300	743 712,00	3,53
<b>Biens de consommation durables</b>			<b>199 840,00</b>	<b>0,95</b>
SEB SA	EUR	3 200	199 840,00	0,95
<b>Boissons</b>			<b>275 880,00</b>	<b>1,31</b>
REMY COINTREAU	EUR	6 000	275 880,00	1,31
<b>Electricité</b>			<b>963 920,00</b>	<b>4,57</b>
LEGRAND SA	EUR	6 100	857 660,00	4,07
LHYFE SAS	EUR	33 000	106 260,00	0,50
<b>Emballage et conditionnement</b>			<b>266 560,00</b>	<b>1,26</b>
OENEKO	EUR	28 000	266 560,00	1,26
<b>Equipements électriques</b>			<b>1 217 970,00</b>	<b>5,78</b>
MERSEN	EUR	13 500	338 850,00	1,61
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	3 700	879 120,00	4,17
<b>Equipements et instruments électroniques</b>			<b>385 722,50</b>	<b>1,83</b>
SEMCO TECHNOLOGIES SAS	EUR	2 050	54 222,50	0,26
VUSIONGROUP	EUR	1 300	331 500,00	1,57
<b>Equipements et produits de loisirs</b>			<b>1 005 200,00</b>	<b>4,77</b>
BENETEAU	EUR	65 000	560 300,00	2,66
TRIGANO SA	EUR	3 000	444 900,00	2,11
<b>Hôtels, restaurants et loisirs</b>			<b>443 300,00</b>	<b>2,10</b>
ACCOR SA	EUR	11 000	443 300,00	2,10
<b>Industrie aérospatiale et défense</b>			<b>130 200,00</b>	<b>0,62</b>
ECT INDUSTRIES	EUR	3 000	130 200,00	0,62
<b>Logiciels</b>			<b>1 988 227,50</b>	<b>9,43</b>
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	13 000	370 630,00	1,76
ID LOGISTICS GROUP	EUR	2 325	933 487,50	4,42
VINCI SA	EUR	5 800	684 110,00	3,25
<b>Machines</b>			<b>457 170,00</b>	<b>2,17</b>
MANITOU BF	EUR	24 500	457 170,00	2,17
<b>Marchés de capitaux</b>			<b>165 780,00</b>	<b>0,79</b>
OVH GROUPE SAS	EUR	13 500	165 780,00	0,79
<b>Ordinateurs et périphériques</b>			<b>34 574,10</b>	<b>0,16</b>
TRANSITION EVERGREEN	EUR	104 770	34 574,10	0,16
<b>Producteur et commerce d'énergie indépendants</b>			<b>1 257 919,00</b>	<b>5,97</b>
AIR LIQUIDE SA	EUR	4 150	733 969,00	3,48
VOLTALIA SA- REGR	EUR	70 000	523 950,00	2,49
<b>Produits chimiques</b>			<b>317 600,00</b>	<b>1,51</b>
ROBERTET SA	EUR	400	317 600,00	1,51

## E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Produits de soins personnels</b>			<b>1 367 330,80</b>	<b>6,49</b>
INTERPARFUMS SA	EUR	23 760	667 180,80	3,16
L'OREAL	EUR	1 900	700 150,00	3,33
<b>Produits pharmaceutiques</b>			<b>554 120,00</b>	<b>2,63</b>
VETOQUINOL SA	EUR	2 700	208 170,00	0,99
VIRBAC SA	EUR	1 100	345 950,00	1,64
<b>Semi-conducteurs et équipements pour fabrication</b>			<b>402 510,00</b>	<b>1,91</b>
S.O.I.T.E.C.	EUR	3 000	116 310,00	0,55
STMICROELECTRONICS NV	EUR	12 000	286 200,00	1,36
<b>Services aux collectivités</b>			<b>600 135,00</b>	<b>2,85</b>
ENGIE	EUR	17 000	310 335,00	1,48
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	10 000	289 800,00	1,37
<b>Services aux entreprises</b>			<b>374 850,00</b>	<b>1,78</b>
SECHE ENVIRONNEMENT	EUR	5 100	374 850,00	1,78
<b>Services financiers diversifiés</b>			<b>25 500,60</b>	<b>0,12</b>
GROUPE OKWIND SAS	EUR	20 565	25 500,60	0,12
<b>Services liés aux technologies de l'information</b>			<b>2 740 575,00</b>	<b>12,99</b>
AUBAY	EUR	7 200	345 240,00	1,64
CAPGEMINI SE	EUR	2 300	284 165,00	1,35
NEURONES	EUR	21 400	850 650,00	4,02
SOPRA STERIA GROUP	EUR	2 900	469 220,00	2,23
WAVESTONE	EUR	16 400	791 300,00	3,75
<b>Sociétés commerciales et de distribution</b>			<b>944 880,00</b>	<b>4,48</b>
THERMADOR GROUPE	EUR	12 700	944 880,00	4,48
<b>Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)</b>			<b>1 528 660,00</b>	<b>7,25</b>
COVIVIO	EUR	12 500	715 000,00	3,39
ICADE	EUR	6 000	128 520,00	0,61
STEF	EUR	5 700	685 140,00	3,25
<b>Soins et autres services médicaux</b>			<b>657 057,10</b>	<b>3,12</b>
LNA SANTE	EUR	25 369	657 057,10	3,12
<b>Technologies des soins de santé</b>			<b>476 400,00</b>	<b>2,26</b>
EQUASENS	EUR	12 000	476 400,00	2,26
<b>Textiles, habillement et produits de luxe</b>			<b>1 353 550,00</b>	<b>6,42</b>
HERMES INTERNATIONAL	EUR	250	520 750,00	2,47
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	1 600	832 800,00	3,95
<b>Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Boissons</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
REMY COINTREAU RTS 15-09-25	EUR	6 000	0,00	0,00
<b>Total</b>			<b>20 879 143,60</b>	<b>99,05</b>

(\*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

## E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	0,00	0,00		0,00		0,00

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

## E3. Inventaire des instruments financiers à terme

### E3a.Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3b.Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>1. Futures</b>				
<b>Sous-total 1.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>2. Options</b>				
<b>Sous-total 2.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>3. Swaps</b>				
<b>Sous-total 3.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4. Autres instruments</b>				
<b>Sous-total 4.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3c.Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3d.Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E3e.Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	
1. Futures				
Sous-total 1.		0,00	0,00	0,00
2. Options				
Sous-total 2.		0,00	0,00	0,00
3. Swaps				
Sous-total 3.		0,00	0,00	0,00
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

### E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

## E5. Synthèse de l'inventaire

	<b>Valeur actuelle présentée au bilan</b>
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	20 879 143,60
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	240 467,96
Autres passifs (-)	-39 335,58
Passifs de financement (-)	0,00
<b>Total = actif net</b>	<b>21 080 275,98</b>

<b>Libellé de la part</b>	<b>Devise de la part</b>	<b>Nombre de parts</b>	<b>Valeur liquidative</b>
Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE AC	EUR	47 937,7555	123,69
Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE CS	EUR	3 087,0961	9,26
Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE FC	EUR	144,6931	93 638,45
Part EMPREINTE EMPLOI FRANCE IC	EUR	122,0445	12 892,02